

LE RAVELIN

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE CAMARET-SUR-AIGUES

UNE ENTRÉE DE VILLE DIGNE DE CAMARET !

W W W . C A M A R E T . O R G

AUTOMNE 2018 • N°18



S O M M A I R E

AUTOMNE 2018

LE VILLAGE BOUGE

SPORT 4

LES TRAVAUX À CAMARET

DANS LES ÉCOLES 5

TROIS LOGEMENTS COMMUNAUX
RÉNOVÉS EN CŒUR DE VILLE 9

HOMMAGE

COLONEL ARNAUD BELTRAME 6

DEVOIR DE MÉMOIRE

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE
DE 1918 8

LES DOSSIERS DU RAVELIN

PROJET D'ENTRÉE DE VILLE 10

PATRIMOINE

LA TOUR SARRASINE RECONNUE
MONUMENT HISTORIQUE 13

LE VILLAGE BOUGE

VIE LOCALE 14, 15, 17

EXPRESSION LIBRE

TRIBUNES 16

MANIFESTATIONS

NOVEMBRE – DÉC. – JANV. 18



COURS DU MIDI: DES PLATANES À ABATTRE

Le chancre coloré a malheureusement attaqué plusieurs de nos platanes sur le cours du Midi. Ce champignon très virulent se propage par les racines et peut détruire un arbre en quelques mois. Dès lors, il est primordial de mettre en œuvre, sans délai,

les mesures réglementaires et appropriées: diagnostics et si besoin abattage. Six platanes doivent donc être abattus dans les prochaines semaines afin de préserver les arbres restés sains. Une décision douloureuse mais nécessaire.



LE RAVELIN • 18 • AUTOMNE 2018 • Publication éditée par la mairie de Camaret-sur-Aigues • Cours du Midi • 84850 Camaret-sur-Aigues
Tél.: 04 90 37 22 60 • Fax: 04 90 37 72 33 • Courriel: contact@camaret.org • Directeur de la publication: Monsieur le Maire de Camaret
Photos: Mairie de Camaret • Dépôt légal: à parution • Création graphique et mise en page: MG (84210 Pernes-les-Fontaines) •
Fabrication: MG Imprimerie • Diffusion: 2500 exemplaires.

É D I T O

Chères Camarétoises,
Chers Camarétois



Nous voici déjà presque arrivés au terme de cette année 2018. Avec les services municipaux, nous travaillons d'arrache-pied pour la préparation des festivités de Noël (marché, illuminations...) afin qu'elles réjouissent toujours plus le cœur des Camarétois et des visiteurs.

C'est aussi l'heure des premiers bilans sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Vous verrez dans les pages qui suivent que la municipalité a mis les bouchées doubles, cette année encore, dans tous les domaines: écoles, voiries, patrimoine, soutien aux associations...

En ce dernier semestre, nous finalisons le projet d'entrée de ville dont l'objectif est d'offrir un visage de la commune accueillant pour les visiteurs ainsi qu'un nouvel espace de promenade et de rencontre pour les Camarétois. **Faire de Camaret une ville où il fait bon venir et où il fait bon vivre.** Voilà notre ambition!

Derrière ce projet se profile toute une logique de dynamisation touristique et de développement de nos commerces.

Camaret redevient attrayante, il faut poursuivre sur cette lancée!

L'arrivée du Comptoir de Mathilde en est le meilleur symbole. Nous travaillons au quotidien avec les dirigeants de cette entreprise florissante dont l'installation a commencé cet été et va se poursuivre dans les mois à venir. Le travail de notre équipe et du service urbanisme a permis la délivrance des autorisations en un

temps record. La philosophie de la municipalité que je préside est simple: **l'administration est là pour faciliter pas pour mettre les bâtons dans les roues.**

Outre le Comptoir de Mathilde, j'ai rencontré ces derniers mois de nombreux acteurs de la vie économique ou des professions libérales qui souhaitent s'installer à Camaret parce qu'ils sentent que la commune a le vent en poupe. Nous travaillons à permettre leur installation et le projet de l'entrée de ville, entre autres, offrira des opportunités en ce sens.

Après les routes de Cairanne et de Travaillan, dès la fin de cette année 2018, des travaux de sécurisation permettant la limitation de la vitesse sur les principaux axes communaux seront mis en œuvre.

D'ores et déjà, pour 2019 nous avons prévu d'autres travaux sur les voiries communales. Hélas, nous ne pouvons pas faire tout et tout de suite. Comme pour la vétusté de certains bâtiments communaux, on ne peut rattraper en quelques années, ce qui n'a pas été fait depuis une décennie...

Mais nous avançons aussi vite que nous le pouvons. Les travaux effectués dans les écoles cet été sont là pour le démontrer.

Il me reste à souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une bonne fin d'année et à vous assurer de notre ferme volonté d'être toujours plus à votre service.

Bien cordialement,

Philippe de Beauregard, Maire de Camaret-sur-Aigues,
Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

LE VILLAGE BOUGE

VALENCE-CANNES À CAMARET



Le samedi 11 août dernier s'est tenue à Camaret une rencontre de préparation pour le championnat de France U19 en National entre l'AS Valence et l'AS Cannes.

Les installations, le terrain ainsi que l'accueil de l'ASC et de la Mairie ont été très appréciés par les clubs invités.

Nicolas BAUDRIER, responsable de l'AS VALENCE a chaleureusement remercié les organisateurs.

L'opération sera sans doute renouvelée l'an prochain afin d'organiser une détection de jeunes footballeurs sur le secteur.

L'ASC RÉCOMPENSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ !



Après le magnifique début de saison de notre club de foot, jeunes et adultes confondus, Philippe de Beauregard et Jean-Michel Marlot, Adjoint aux sports, ont tenu à honorer l'ASC, ses joueurs et ses dirigeants. Le 28 juin dernier, c'est donc devant une assistance nombreuse que des récompenses leur ont été décernées dans une ambiance bon enfant avec un verre de l'amitié sportive à l'issue.



LE MBCC BRILLE EN RUSSIE

Du 6 au 12 août 2018 s'est déroulé le championnat d'Europe de Motoball à Koprov en Russie. Un événement parfaitement organisé et retransmis en direct sur le net. L'équipe de France Séniors comptait trois Camarétois: Kevin PLEINDOUX (gardien n° 1), David ICARD (joueur) et Anthony MATHIOT (joueur) tandis que pour l'équipe junior en comptait deux: Alan CARPENTRAS (gardien n° 1) et Louis MAGNAN (joueur). L'équipe de France sénior s'est classée vice-championne d'Europe, perdant en finale contre la Russie pour la seconde

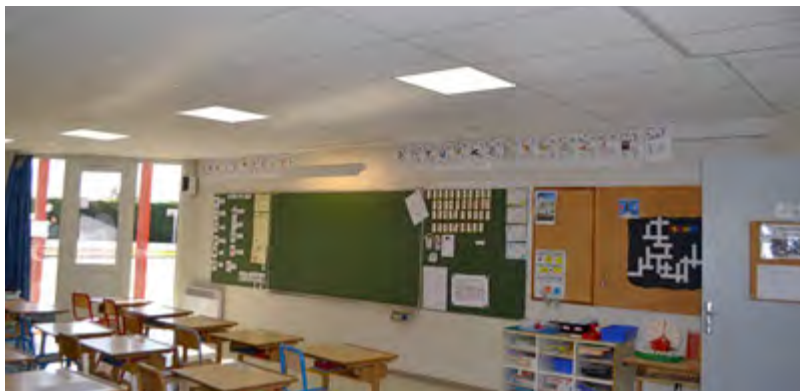
année consécutive.

Pour une compétition qui a vu le jour cette année, l'équipe de France junior a terminé 3e du Championnat d'Europe derrière la Russie et l'Allemagne.



LES TRAVAUX À CAMARET

L'ÉCOLE MISTRAL CLIMATISÉE



Cela faisait des années que le système de chauffage obsolète de l'école élémentaire Frédéric Mistral donnait des signes de faiblesse. Avec des radiateurs électriques vétustes et un plancher chauffant énergivore, il y avait urgence à agir avant la panne fatale.

La municipalité s'est donc lancée dans un vaste programme de rénovation sur deux ans, comprenant l'isolation, le chauffage, la ventilation et l'éclairage.

Cet été ont eu lieu les travaux de la première phase sur l'ensemble des classes et le réfectoire, à savoir: **rénovation de l'éclairage en LED** (économie d'énergie), **reprise et mise aux normes du système de ventilation (VMC), changement des faux plafonds et installation d'un nouveau système de chauffage climatisation** avec unités de climatiseurs réversibles couplées avec une pompe à chaleur (là encore, économies d'énergie à la clé...). **L'école Mistral est donc la première école camarétoise à bénéficier d'un système de**

climatisation réversible! Ce qui permettra aux petits écoliers (et aux enseignants) de bénéficier de conditions idéales de travail en période de fortes chaleurs. Au vu de sa conception « années quatre-vingt », l'école Mistral était prioritaire pour ces travaux innovants.

Les services municipaux ont par ailleurs installé une toute nouvelle sonorisation reliée aux vidéoprojecteurs dans toutes les classes de l'école.

L'été 2019 verra se dérouler une deuxième phase de travaux avec le changement des menuiseries et l'isolation des murs. Il conviendra aussi de régler le problème qui s'est produit lors des travaux au niveau de la charpente de la bibliothèque: la Ville missionne actuellement des expertises afin d'apporter la meilleure solution à cette difficulté imprévue.

L'ensemble des travaux dépassera les 300 000 € HT. La municipalité a obtenu une subvention de 169 444,70 € du Conseil départemental de Vaucluse (56 % du montant total).

UN PRÉAU RÉNOVÉ AUX AMANDIERS

Le sol du préau de l'autre école élémentaire de Camaret était la cause de quelques chutes (heureusement sans gravité): béton glissant, fissures créant des ressauts. Des travaux ont donc été programmés cet été et le sol du préau a été entièrement refait en enrobé. Un traçage de jeux y sera apposé prochainement.

Les services techniques en ont profité pour repeindre les piliers et les linteaux du préau et de l'espace gradin.



DES PLATES-BANDES NEUVES POUR LA MATERNELLE

Afin de remédier aux difficultés d'arrosage et à la dureté du sol des plates-bandes de la Souleïado, la Ville a procédé à la pose de gazon synthétique de haute qualité dans la cour sud de la maternelle.

Une bonne opération tant pour la sécurité des enfants que pour l'esthétique.

Les racines des arbres soulevant le sol de la cour (risque de chutes) ont également été rabotées.





CAMARET HONORE LE COLONEL ARNAUD BELTRAME

La municipalité a tenu à honorer le colonel Arnaud Beltrame en donnant son nom au parvis de l'Hôtel de Ville.

Une cérémonie s'est déroulée le 2 octobre dernier, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires dont une forte délégation de porte-drapeaux. Voici le discours prononcé par Philippe de Beauregard, Maire et Conseiller régional, à cette occasion.

« Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mes chers concitoyens,
Merci à vous tous d'être présents ici ce soir malgré le Mistral qui

souffle fort, annonçant l'arrivée de l'automne! Ce vent, s'il refroidit nos corps ne diminue en rien la chaleureuse reconnaissance que nous portons au héros français que nous voulons honorer en ce jour.

En préambule de cette cérémonie, je voudrais vous lire le message que nous a transmis la veuve du Colonel Arnaud Beltrame. Elle nous avait donné son accord au printemps dernier pour cet hommage à son mari: « *Je vous remercie de m'avoir tenue au courant de la suite de ce projet. Je ne pourrai*

y être présente mais vous remercie pour cette initiative. Cordialement, Marielle Beltrame »

Le 23 mars 2018, Radouane Lakdim, islamiste fiché S depuis l'été 2014 mais qui ne semblait plus inquiéter les autorités, se lance dans une attaque terroriste et laissera de nombreux morts derrière lui. Avant d'arriver au Super U de Trèbes dans l'Aude, Lakdim a déjà abattu un viticulteur de 61 ans. Il a également tiré sur des policiers revenant d'un footing, appliquant à la lettre les préceptes de l'État islamique.

HOMMAGE • L'HÉROÏSME ET LE COURAGE



Car ce terroriste était un djihadiste formé à l'école de l'islamisme.

Certains ont peur de mettre des mots sur cette réalité, ce n'est pas notre cas. Nous appelons un chat un chat.

Comme Georges Orwell, et d'autres avant lui, nous pensons que la manipulation du langage et le refus d'utiliser le juste mot pour désigner les choses sont une des formes du totalitarisme.

Mais revenons sur la scène de la tragédie du 23 mars dernier. À l'intérieur du supermarché, le terroriste abat le boucher d'une balle tirée dans le dos puis un client, maçon en retraite, abattu tout aussi froidement.

On le voit, ce sont des gens humbles qui tombent les uns après les autres sous les balles de ceux que l'État néglige de neutraliser.

Chacune de ces exécutions est suivie d'imprécations à caractère islamiste.

LAKDIM se retranche ensuite dans la salle des coffres avec un otage, une jeune femme à qui il demande d'appeler la gendarmerie. Le djihadiste donne alors sa motivation au gendarme qui se trouve au bout du fil: « Allah fait de moi un martyr. Donne-moi un martyr, Allah. Donnez-moi un martyr [...]. Moi, j'ai pas peur là. Moi, j'ai envie de mourir. »

Je me permets de donner ces détails pour bien que nous comprenions que le lieutenant-colonel Beltrame sait parfaitement ce qu'il risque lorsqu'il décide d'intervenir. A 11h21, les premiers éléments de la gendarmerie territoriale entrent dans le magasin, progressant par binôme avec à leur tête Arnaud Beltrame. Quelques minutes plus tard, l'officier est face au terroriste et engage la négociation qui conduit à la libération de la jeune femme prise en otage ayant ainsi la vie sauve grâce au sacrifice consenti du lieutenant-colonel Beltrame. Trois heures plus tard, Arnaud Beltrame tentant de maîtriser le terroriste reçoit trois balles qui le blessent grièvement. L'islamiste achève l'officier en l'égorgeant. Arrivés après l'assaut du GIGN, les secours ne pourront le sauver.

Le 23 mars 2018, un homme s'est levé et nous a montré l'exemple, jusqu'au sacrifice suprême.

En cette année du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, comment ne pas voir dans la personne du Colonel Arnaud Beltrame le digne et héroïque successeur des poilus de Quatorze et de nos héros de toutes les guerres? Il avait l'intelligence et le courage. L'intelligence car il savait que le fanatique n'épargnerait pas son otage, le courage car sa formation personnelle et professionnelle, son passé militaire en Irak notamment, lui indiquait qu'il prenait un risque énorme pour sa vie. Mais il fallait en sauver une autre.

« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » dit l'Évangile dont Arnaud Beltrame nourrissait sa vie intérieure. Sa foi aussi, il l'a vécue jusqu'au bout!

Face aux défis du temps présent, il nous montre le chemin de l'intelligence, de l'héroïsme et du courage. C'est pour cela que la Ville de Camaret-sur-Aigues entend lui rendre hommage en nommant le parvis de notre Hôtel de Ville:

« Parvis du Colonel Arnaud Beltrame – Officier français victime du terrorisme islamiste ».



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 1918 : EXPOSITION ET CÉRÉMONIE



À l'occasion du centième anniversaire de la fin des hostilités de la guerre de 1914-1918, Camaret a accueilli une exposition des plus intéressantes sur le site de la maison Bèque à la mi-septembre avec une reconstitution d'un poste médical de l'époque qui a passionné les petits et les grands. Plus de 200 visiteurs ont pu écouter les explications des bénévoles de l'association « Les Poilus de Vaucluse » qui ont été agréablement surpris de l'intérêt des écoliers camarétois venus avec leurs instituteurs le vendredi après-midi.

Le dimanche 11 novembre, c'est une émouvante cérémonie qui s'est tenue au Monument aux morts du cimetière devant une nombreuse assistance. Une fanfare étoffée en a rythmé le déroulement. La participation des enfants des écoles a été particulièrement appréciée.





TROIS LOGEMENTS COMMUNAUX RÉNOVÉS EN CŒUR DE VILLE

Les travaux de rénovation de l'ancien centre médico-social entamés fin 2017 se sont terminés à la fin du printemps.

Lors de l'inauguration fin août, Philippe de Beauregard a rappelé que la municipalité avait à cœur de créer à Camaret un logement d'accueil d'urgence pour répondre aux demandes des Camarétois dans la nécessité. La commune pourra désormais, par le biais de son CCAS, répondre à ces demandes d'accueil pour un hébergement temporaire d'urgence. Les demandes peuvent être variées: personnes victimes de vio-

lences conjugales, chassées de leur foyer, ayant perdu leur logement suite à un sinistre, etc. La commune doit être une protection contre les aléas de la vie lorsque la famille, cellule de base de la société, n'est pas à même d'y répondre. Deux autres logements locatifs T2 de 45 m² ont été rénovés et sont loués depuis le 1er octobre dernier. Leurs loyers sont conventionnés avec l'État. Ce fut un chantier de rénovation lourd.

Par ces travaux, la Ville a aussi redonné un nouvel éclat à la première façade de la Grande Rue accolée au Ravelin.

COÛT DES TRAVAUX :

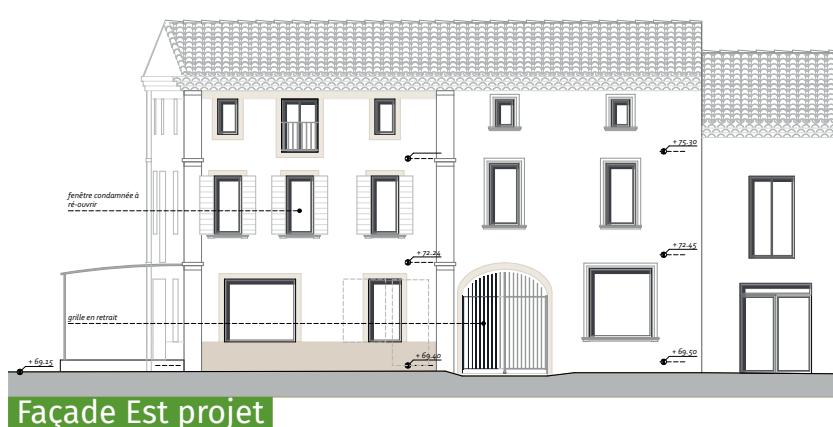
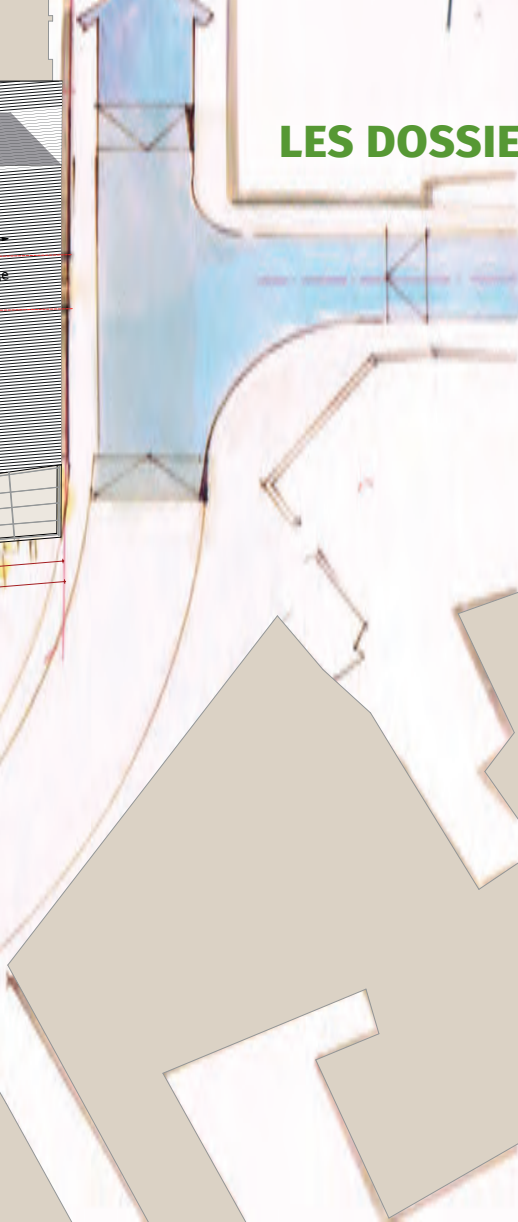
240 000 €. Le projet a fait l'objet de subvention à hauteur de 53 %: 84 500 € de l'État et 45 000 € de la Région. La part de la commune étant de 110 500 €.



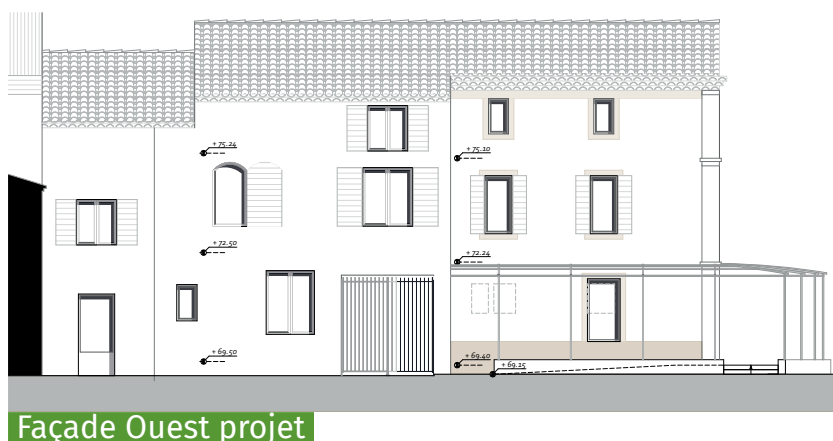
PROJET D'ENTRÉE DE VILLE: CAMARET TOUJOURS PLUS ACCUEILLANTE!

Point de passage central du Haut Vaucluse, Camaret dispose d'atouts patrimoniaux, touristiques et sportifs (complexe de foot de qualité, stade de motoball rénové...) non négligeables. Notre petite ville redevient enfin un endroit attractif: il convient donc de marquer l'essai!

LES DOSSIERS DU RAVELIN • ENTRÉE DE VILLE



Façade Est projet



Façade Ouest projet

C'est l'un des objectifs du projet d'entrée de ville initié par la municipalité de Philippe de Beauregard. Sécurité, patrimoine et accueil touristique en sont les maîtres mots.

Sécurité

La politique d'acquisition foncière de la Ville lui a permis de se rendre propriétaire de l'ensemble de l'îlot bâti situé entre le parking de la Poste et le carrefour des avenues F. Gonnet et Mont Ventoux.

La démolition de la partie la plus au sud de cet ensemble permettra de requalifier voirie et trot-

toirs afin de sécuriser le virage dangereux tant pour les piétons que pour les véhicules.

L'ensemble des cheminements piétons au droit du projet seront traités pour les rendre accessibles à tous.

Patrimoine

L'idée maîtresse est d'offrir un espace rénové en lien avec les enjeux patrimoniaux environnants: porte du Ravelin dans l'axe immédiat du projet, Tour Sarrasine (voir page 13) et cœur du bourg.

Le projet se déclinera en trois étapes: démolition d'une partie du bâti, réhabilitation des bâti-

AVENUE DU MONT VENTOUX

Le projet d'entrée de Ville constitue le préalable à la réhabilitation de l'avenue du Mont Ventoux programmée à l'horizon 2020. D'ores et déjà, nos partenaires de la CCAOP et du SEV sont intervenus respectivement cet été et durant les congés de la Toussaint pour les travaux préalables de rénovation du réseau d'assainissement et de dissimulation du réseau électrique.

LES DOSSIERS DU RAVELIN • ENTRÉE DE VILLE



Façade Sud projet
En rez-de-chaussée, le futur lieu
d'accueil touristique

ments conservés et aménagement d'un espace public ouvert et accueillant.

Les étages des bâtiments conservés seront aménagés en appartements rénovés afin de répondre à la forte demande locale en la matière.

L'ensemble du projet fait l'objet d'un travail conjoint avec l'architecte des bâtiments de France.

L'espace public sera arboré et bordé par des espaces verts paysagers. Une fontaine marquera l'axe de cet espace, visible et accessible de l'avenue du Mont Ventoux par un passage ouvert sous les bâtiments conservés.

Cet espace sera un endroit privilégié de promenade pour les Camarétois notamment les familles et les anciens.

Tourisme

Ce sera aussi un endroit à forte vocation touristique. Situé à la périphérie immédiate du centre village, il est prévu en collaboration avec l'intercommunalité d'accueillir, au rez-de-chaussée de la partie sud des immeubles rénovés, une maison des vins et des produits du terroir. Ce local bénéficiera en outre d'une terrasse ombragée propice aux dégustations estivales.

Le bâtiment ancien situé au Nord (au fond du parking actuel de la Poste) sera aménagé en point d'accueil pour les vélos en lien avec l'Association de Développement du Tourisme en Haut Vaucluse (ADTHV). Le stationnement sera déplacé mais conservé.

C'est donc un lieu d'accueil, d'échange et de détente que la municipalité souhaite réaliser par ce projet.

FINANCEMENT

Estimé à moins de 900 000 € hors taxes, le projet sera financé par des subventions, les fonds propres de la commune et par recours à l'emprunt. La municipalité, ayant depuis 2014 diminué l'endettement, a pu contracter un emprunt de 500 000 € sur 20 ans à un taux plus que raisonnable de 1.72 %! Ce taux étant inférieur à celui de l'inflation actuelle et à celle prévue sur la période à venir, ne pas recourir à l'emprunt aurait constitué une faute de gestion!



RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONCERTATION
SUR LE PROJET D'ENTRÉE DE VILLE

MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 À 19 H 00,
SALLE DE PROJECTION DE L'ESPACE RENÉ-ROUSSIÈRE

LA TOUR SARRASINE RECONNUE MONUMENT HISTORIQUE



En 2015, avec l'objectif affirmé d'une future réhabilitation et d'un aménagement de la tour emblématique de Camaret, la municipalité a lancé la procédure pour que cet édifice soit reconnu Monument Historique.

Une étude historique et archéologique sommaire avait déjà été réalisée en 1993. En 2017, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a demandé qu'une étude archéologique plus poussée soit établie.

La Ville a donc commandé cette étude au service départemental d'architecture. Des moyens ultramodernes ont été mis en œuvre pour ce travail. Ainsi, le Cabinet Courbi d'Orange a effectué un relevé laser en 3D du monument. Ce qui a permis aux archéologues de fournir un diagnostic extrêmement précis avec des reconstitutions de la structure par époque de la tour.

Cette étude a fait l'objet d'une communication spéciale lors d'une réunion de l'Association des élus du patrimoine en 2017.

Ce travail de longue haleine a porté ses fruits puisque M. le Maire a reçu l'arrêté du 17 septembre 2018, signé par le Préfet de Région et inscrivant notre Tour Sarrasine au titre des Monuments Historiques. Le dossier est par ailleurs transmis au Ministère de la Culture en vue d'un classement, une protection et une reconnaissance encore plus importantes! Dès lors, la Ville pourra entrer dans le vif du sujet pour la réhabilitation de notre Tour Sarrasine.

VIE LOCALE



MATINÉE DES ASSOCIATIONS 2018 : UNE BONNE CUVÉE!

Le cours du Nord et la maison Bèque ont accueilli la traditionnelle matinée des associations le dimanche 2 septembre dernier. De nombreux stands et une forte affluence de visiteurs. Cet événement a été l'occasion pour la municipalité d'honorer des bénévoles particulièrement méritants au sein des associations et clubs camarétois.

NOUVELLE FORMULE POUR LE 14 JUILLET

Depuis 2014, la municipalité organisait un Banquet patriotique avec soirée dansante dans le parc de la Maison Bèque à l'occasion de la fête nationale. Cette année, une nouvelle formule a été lancée en collaboration avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Camaret. 400 personnes sont donc venues le 13 juillet pour une soirée animée, dans un esprit bon enfant. À renouveler!



ENVOYEZ NOUS VOS PHOTOS !

Vous êtes une entreprise ou une association ? Envoyez-nous vos photos. Elles nous permettront de **mettre en valeur vos activités sur notre site internet, sur Facebook ou dans les pages du Ravelin.**

Contacts :

associations@camaret.org
ou voirie@camaret.org

MESSE POUR LES DÉFUNTS ET LES ANCIENS COMBATTANTS

Assistance nombreuse le 2 novembre dernier pour la traditionnelle messe célébrée par le père Pascal Mamba à la chapelle Saint Andéol en présence des anciens combattants du CATM.



ACTUALITÉS, ANIMATIONS, VIE ÉCONOMIQUE ET ASSOCIATIVE, DOCUMENTS ADMINISTRATIF...

TROUVER LA BONNE INFO, C'EST FACILE



WWW.CAMARET.ORG



LE RAVELIN



FACEBOOK

UNE QUESTION ? accueil@camaret.org / UN INTERLOCUTEUR ? 04 90 37 22 60

VIE LOCALE

STAGES DE THÉÂTRE : UN BON DÉPART



Cinq apprentis comédiens ont fait leurs premiers pas sur scène cet été, lors du stage de théâtre organisé par la Troupe de l'Act'-en-Scène. Entre exercices pratiques et improvisations, Camille leur a permis de découvrir toute la richesse émotionnelle cachée en eux. Grâce à leur imagination, ils ont créé des personnages, leur ont donné vie en les mettant en scène dans des aventures parfois rocambolesques. Une expérience positive, rendue possible notamment grâce à la salle (gradins, scène, rideaux) qui plongeait les enfants dans l'univers fantastique du théâtre. L'aventure continue avec les ateliers du mardi soir, qui ont attiré une dizaine d'enfants !

BALADE DE JÉRÉMY : TOUJOURS PLUS NOMBREUX !



Pour la 4^e édition de la Balade de JérémY organisée par André Sube le 13 octobre, les équipages et les amateurs étaient cette année encore au rendez-vous. Près de 200 véhicules ont participé au rallye sur les routes du Haut-Vaucluse avec départ et arrivée à Camaret en passant par Cairanne, Vacqueyras, Séguret ou Suzette... Pour le déjeuner, c'est plus de 400 personnes qui se sont retrouvées sur le site du Motoball. Une belle réussite en très grande partie due à l'implication d'une efficace équipe de bénévoles.



SUCCÈS POUR LE 1^{er} SALON PÊCHE CARPE ET SILURE

Les 20 et 21 octobre derniers s'est tenu à Camaret un beau salon des passionnés de la pêche. Avec plus de 700 visiteurs, cet événement fut un grand succès grâce au travail de l'association Pêche Passion et son Président, M. William Cruysbergs. Les stands étaient de grande qualité et joliment agencés.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Tom ELEGANCZYK,
né le 5 juillet 2018 à AVIGNON
Raphaël DOUX,
né le 12 juillet 2018 à ORANGE
Jules ROURE, né le 16 juillet à ORANGE
Axel GASPÉRINI, né le 3 août 2018 à Avignon
Eyden ZAWIEJA,
né le 27 septembre 2018 à ORANGE
Arthur CAILLEUX,
né le 30 septembre 2018 à ORANGE
Anthynéa LAGIER,
née le 12 octobre 2018 à ORANGE
Lola DORE, née le 14 octobre 2018 à ORANGE

MARIAGES

M. VACHE Henri & Mme IVA Rainette,
le 4 juillet 2018
M. BIEGALSKI David & Mme ARGUIMBAUD
Delphine, le 28 juillet 2018
M. BREMOND Florian & Mme CHABAL Jessie,
le 2 août 2018
M. HACHE Jean-Baptiste & Mme CAVIEDES
Kelly, le 4 août 2018
M. MANGOT Benjamin & Mme OWIECZKA
Laure, le 4 août 2018
M. Manuel PENALVA & Mme Barbara THOMAS,
le 18 août 2018
MOURIER Jonathan et BOUBALS Lucie,
le 25 août 2018
RUMAUX Vincent et ROSSI Marylou,
le 22 septembre 2018 à CAMARET

DÉCÈS

BARBOT Annie décédée le 29 juin 2018
à AVIGNON
VIDAL André décédé le 7 JUILLET 2018
à CAMARET
DELUCHEY Daniel décédé le 15 juillet 2018 à
ORANGE
BRUNEL Jeannine née MERCIER décédée le
8 août 2018 à Orange
EYSERT Jean-François décédé le 29 août 2018
à ORANGE
RIBET Mathilde décédée le 31 août 2018
à CAMARET
BRUN Pierre décédé le 9 septembre 2018 à
CAMARET SUR AIGUES
RAGA-FERRANDO née ASTIER Béatrice
décédée le 5 septembre 2018 à ORANGE
CADOT-BERJON Jacques décédé le
23 septembre 2018 à ORANGE
CELAIRE Henri décédé le 10 octobre 2018 à
AVIGNON
ANGBOH Yannick décédé le 19 octobre 2018
à SORGUES

Dans le précédent numéro du *Ravelin*,
il convenait de lire: « SANJULLIAN José (et
non Joé), décédé le 25 juin 2018 ».
Nos excuses à la famille pour cette erreur
dans le prénom.

EXPRESSION LIBRE

Nous adressons notre plus chaleureuse gratitude à notre ami Laurent Arcuset pour son dévouement sans faille, d'abord durant notre mandat, puis avec nous dans l'opposition. Laurent nous quitte, mais nous savons qu'il est un homme de conviction et qu'il poursuivra d'une autre façon ses efforts au service de ses concitoyens. Après Véronique Chomel, il est le deuxième conseiller d'opposition à devoir renoncer après avoir maintes fois démontré son abnégation. Sous notre mandant, il fut une cible privilégiée de ceux qui, abusant de notre confiance, travaillaient en secret à notre perte. Sous l'actuel mandat, il a dû subir, dans l'enceinte même de la mairie, l'inqualifiable agression verbale et physique de la majorité municipale, preuve s'il en est de la haine que l'intelligence inspire aux médiocres. Ce dernier événement aura été celui de trop, comme Laurent l'explique lui-même: « je n'ai plus la force de venir aux conseils municipaux, me sentant en insécurité depuis l'agression dont j'ai été victime au sein même de la Mairie après le Conseil municipal du 5 avril 2018 ». Ce jour-là, c'est la police municipale qui avait dû s'interposer face à la connivence à peine voilée du maire présent. Laurent a beaucoup fait pour Camaret, à commencer par la balade gourmande, mais aussi la voie verte ou encore la mise en place de l'Agenda 21 local, sans oublier son implication majeure à l'intercommunalité dans le domaine du développement touristique et économique. Nous souhaitons la bienvenue à Richard Brancorsini qui aura désormais la lourde tâche de défendre les intérêts de la commune avec la même force que Laurent. Connaissant Richard, nous n'en doutons pas un instant.

Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE, Richard BRANCORSINI
Pour une véritable information communale:
Page Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/ensemble.pour.camaret/>
Blog: <http://ensemblepourcamaret.blogspot.com/>

Réponse de la municipalité: La municipalité tient à préciser que lors du Conseil municipal du 5 avril 2018, **AUCUN ÉLU de la majorité municipale ne s'est livré à une quelconque « inqualifiable agression verbale »**. En revanche, durant toute la durée de ce Conseil consacré au budget 2018, le groupe d'opposition socialiste et particulièrement Monsieur Arcuset se sont livrés à des attaques personnelles incessantes contre la personne du Maire. L'enregistrement présent sur le site de la Ville le démontre clairement.

L'été est passé avec une nouvelle période d'intense sécheresse avant une pluie salvatrice pour nos campagnes et le vignoble régional. Des travaux de grandes ampleurs sont en perspectives sur notre commune avec notamment la modification du parking de la Poste et l'agrandissement du virage de l'entrée de ville au niveau de l'intersection de l'avenue du Mont Ventoux. Grâce à une première acquisition dans ce quartier en 2010 sous l'impulsion de l'adjoint aux travaux de l'époque Michel Paialunga et à l'acquisition par la municipalité actuelle d'une deuxième construction, la rue Fernand Gonnet va prendre une nouvelle dimension. Il va de soi que lorsque les idées convergent dans le même sens, il est de bon aloi que les élus travaillent en concertation pour des projets d'une telle ampleur. Un million d'euros vont être investis dans cet aménagement et si la municipalité s'est engagée à consulter la population, les représentants de liste « Sérénité pour Camaret » espèrent bien aussi un travail d'équipe. Non pas pour y faire une opposition systématique, mais simplement pour y partager notre expérience et nos connaissances techniques. En commission des travaux la réalisation d'un certain nombre de ralentisseurs a été décidée. Nous ne pouvons plus compter sur le civisme de certains conducteurs et nous ne pouvons qu'approuver cette réalisation. Nous avons émis toutefois le souhait de la mise en place d'un ralentisseur sur l'avenue Pasteur, non pas pour convenance personnelle comme l'a laissé entendre la représentante socialiste, mais surtout pour la sécurité de l'accès au centre de loisir et de l'école des Amandiers.

Jean-Paul MONTAGNIER, Michel PAIALUNGA, Georges POINT, Renée SOVERA

LE VILLAGE BOUGE

RAM : PASSAGE DE TÉMOIN

Début juillet, juste avant les vacances d'été, le RAM a organisé sa rencontre festive de fin d'année scolaire : un beau succès et une forte affluence de familles et d'assistantes maternelles !

Fin octobre, après dix années de travail au service du RAM de Camaret, Yamina L'Hadj est partie voguer vers une autre aventure, toujours au service de l'enfance. Yamina est remplacée par la camarétoise Fanny Blanchard

qui a pris ses fonctions à la mi-septembre, bénéficiant ainsi des conseils de l'animatrice sur le départ. Les présentations ont été faites aux membres des autres communes composant le RAM et aux partenaires institutionnels lors d'un comité de pilotage fin septembre. A cette occasion, le Maire a publiquement remercié Yamina L'Hadj pour son travail au service des assistantes maternelles et des familles et lui a remis un souvenir de Camaret.



INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES ÉLECTIONS 2019

Avec la nouvelle réforme de la gestion des listes électorales, et l'entrée en vigueur du Répertoire Électorale Unique (REU) au 1^{er} janvier 2019, cette année, la date limite des inscriptions des listes électorales n'est pas arrêtée au 31 décembre 2018.

Pour pouvoir voter aux ÉLECTIONS EUROPÉENNES du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes est fixée au 31 mars 2019. Le 31 mars étant un dimanche, une permanence sera assurée en Mairie le samedi 30 mars de 10 heures à 12 heures.

ENCORE UN JEUNE CHAMPION CAMARÉTOIS!

Hugo Bonnefoy a été sacré Champion du Vaucluse d'équitation CSO Club 1 pour la saison 2017-2018 avec son cheval Wrangler. Il a reçu son prix à Caderousse au début de l'été. Félicitations et bonne chance pour la suite au fils de notre coiffeuse du cours du Nord!



DERNIÈRE MINUTE

Le préfet attaque notre motion anti-linky

Le Préfet de Vaucluse, avec le soutien d'ENEDIS, a lancé une requête en référé devant le Tribunal administratif de Carpentras concernant la motion votée par le Conseil municipal le 31 mai dernier suite aux nombreuses interrogations que posent les compteurs Linky en termes de sécurité et de respect de la vie privée. Camaret n'étant pas la seule commune dans ce cas, l'Association des Maires de Vaucluse a mandaté un avocat pour une défense collective des communes faisant l'objet d'un tel recours.

En date du 8 novembre, le juge des référés a suspendu notre délibération. Le combat continue puisque nous défendrons, avec l'AMV, notre motion devant le juge du fond

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

VENDREDI 23 NOVEMBRE

**INAUGURATION DES
ILLUMINATIONS DE NOËL**

Devant le Ravelin à 19 h 00

SAMEDI 24 ET

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

**MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL
ET GOURMAND**

Inauguration le samedi à 11h30,
programme ci-contre.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

CONCERT D'ORGUES

Avec Jean-Marie Puli organisé par
« Les amis de l'orgue de Camaret »
en l'église paroissiale à 17 h 30

RENCARD AUTO

contre-allée devant Intermarché
de 9h00 à 12h00

MARDI 11 DÉCEMBRE

**GOÛTER DES ENFANTS À
L'OCCASION DU NOËL DE
L'UCCAV**

Place de l'Église à 16 h 30

SAMEDI 12 JANVIER

**SOIRÉE DANSANTE DE L'AMICALE
LAÏQUE (SECTION DANSE)**

Espace René Roussière

JEUDI 17 JANVIER

**VŒUX DU MAIRE ET
DU CONSEIL MUNICIPAL
À LA POPULATION**

Espace René Roussière à 18 h 30



Café du Cours

Vin | Bière | Cuisine

MENU DU JOUR LE MIDI
DÉTENTE AUTOUR D'UNE PLANCHE DE
CHARCUTERIE OU FROMAGE LE SOIR

Large choix de bières et de rhums

Lundi mardi 10 h – 20 h
Jeudi vendredi samedi 10 - 23 h
Fermeture mercredi après-midi
et dimanche

Réservation au 06 09 52 56 02



LES LOTOS À VENIR...

À l'espace René Roussière.

UCCAV

Dimanche 18 novembre 14 h 30

ACPG-CATM

Dimanche 2 DÉCEMBRE 14 h 30

AMICALE LAÏQUE

Dimanche 16 DÉCEMBRE
14 h 30

GROSSE BOULE

Dimanche 6 janvier 15 h 00

AMIS DE CAMARET

Dimanche 13 janvier 14 h 30

PCF

Dimanche 27 janvier 14 h 30
(À confirmer)

MOTO-BALL CAMARET

Dimanche 3 février 14 h 30

ASC JEUNES

Dimanche 10 février 15 h 00

PAROISSE

Dimanche 17 février 14 h 30
(À confirmer)

L'OUME

Dimanche 10 mars 15 h 00

TENNIS CLUB

Dimanche 17 mars 14 h 00

Marché de Noël 2018

un programme gourmand et artisanal !



SAMEDI 24 NOVEMBRE

10H00	OUVERTURE DU MARCHÉ SUIVIE DE L'INAUGURATION À 11H30
12H00	STANDS DE DÉGUSTATION AU VERRE ET À L'ASSIETTE / RESTAURANTS ÉPHÉMÈRES.
14H00 - 15H00	PASSAGE DU PÈRE NOËL
14H30-17H30	LES ENFANTS EN CUISINE : ATELIERS ANIMÉS PAR L'ASSOCIATION EPICURE ET COMPAGNIE. OUVERT AUX ENFANTS PRÉSENTS SÉLECTIONNÉS
15H00	TIRAGE DE LA TOMBOLA
15H30 - 16H30	PASSAGE DU PÈRE NOËL
15H30-17H30	LE COMBAT DES CHEFS AVEC DÉGUSTATION ET NOTATION
17H00 - 18H00	PASSAGE DU PÈRE NOËL
17H30	TIRAGE DE LA TOMBOLA
18H30	PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU COMBAT DE CHEFS
19H30-22H00	SOIRÉE DANSANTE ANIMÉE PAR DJ BASILE



STANDS DE DÉGUSTATION AU VERRE ET À L'ASSIETTE / RESTAURANTS ÉPHÉMÈRES.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

10H00	OUVERTURE
12H00	TIRAGE DE LA TOMBOLA
12H00	ESPACE RESTAURATION. STANDS DE DÉGUSTATION AU VERRE ET À L'ASSIETTE / RESTAURANTS ÉPHÉMÈRES.
14H00-17H00	DÉMONSTRATIONS DE CUISINE. RECETTES DE NOËL SUCRÉES ET SALÉES PRÉPARÉES PAR DES CHEFS CUISINIERES DONT LE CHEF CAMARÉTOIS NICOLAS JAY.
14H00 - 15H00	PASSAGE DU PÈRE NOËL
14H30	TIRAGE DE LA TOMBOLA
15H30 - 16H30	PASSAGE DU PÈRE NOËL
15H30	TIRAGE DE LA TOMBOLA
17H00	NOËL SUCRÉ / SALÉ : LES CHEFS VOUS CONFIENT LEURS SECRETS !
17H00 - 18H00	PASSAGE DU PÈRE NOËL
17H00	TIRAGE DE LA TOMBOLA
18H00	CLÔTURE DU MARCHÉ



VENDREDI 23 NOVEMBRE
INAUGURATION
DES ILLUMINATIONS
DE NOËL
À 19H00 DEVANT LE RAVELIN

WWW.CAMARET.ORG



SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018

Marché de Noël

gourmand et artisanal

- 70 STANDS
- RESTAURATION TRADITIONNELLE
- PARADES DE NOËL
- SOIRÉE DANSANTE LE SAMEDI

*Les fromages
de France*



CAMARET SUR AIGUES

SAMEDI 10H-22H - DIMANCHE 10H-18H